



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Hausse des actes anti-chrétiens en France

Question écrite n° 11146

Texte de la question

M. Victor Catteau appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la hausse des actes anti-chrétiens et des atteintes à des édifices chrétiens en France ces dernières années. En 2018 et en 2021, le ministère de l'intérieur a respectivement recensé 1 063 et 1 052 actes anti-chrétiens dont 629 atteintes à des édifices chrétiens pour l'année 2018. En 2008, le chiffre des atteintes à ces édifices se portait à 129 et à 563 en 2015, preuve que ces actes sont en constante augmentation. Par ailleurs, le ministère de l'intérieur précise que 90 % des actes constituant des atteintes à des édifices religieux en France le sont à l'encontre des édifices chrétiens. Il souhaiterait ainsi connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour endiguer ce phénomène en pleine croissance et par conséquent protéger les Français de confession chrétienne mais également préserver ce patrimoine à dimension religieuse pour ces Français et historique pour le reste de la population.

Données clés

Auteur : [M. Victor Catteau](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11146

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 septembre 2023](#), page 7852

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)